



Ville de Muret

1. Collectivité contractante : **Ville de Muret** – 27 rue Castelvieux – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur du Marché : **Monsieur le Maire**
3. Type de procédure : **Procédure Adaptée ouverte - Art. L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique**
4. Objet du marché : **Transports scolaires – 2 lots – Lot n°1 : trajets intramuros – Lot n°2 : toutes sorties extérieures – MP202018**
 - **Accord-cadre annuel à bons de commande** (voir RC) – Possibilité de 3 reconductions successives d'1 an
5. Prestations Supplémentaires Eventuelles (options) : Non
6. Variantes : non autorisées
7. Lieu d'exécution : 31600 MURET
8. Critères de jugement des offres pour les lots n°1 et n°2 :
 - Prix des prestations 55 %
 - Valeur technique de l'offre 45 %
9. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité : <https://marches.agglo-muretain.fr/>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr/>
11. Date prévisionnelle de notification : février 2021
12. Conditions relatives à l'accord-cadre : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville.
Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
17. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr/>
18. Date limite de réception des offres : **Jeudi 17 décembre 2020 à 11 h 00**
19. Délai de Validité des offres : 120 jours
20. Date d'envoi du présent Avis à la publication : Mardi 17 novembre 2020